

Décision

Générale

colonial

Décision n° 907 du 7 septembre 1948 :

n° 907

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

7 septembre 1948

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1948

Date du numéro

30 septembre 1948

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence de quinze jours pour en jouir au Harrar (Ethiopie), est accordé à M. Chavigny, commis principal au Trésor, pour compter du 8 septembre 1948.

Signé : LIURETTE,